

La mémoire bretonne de 1914-1918

Le 11 novembre 2008, *Ouest France* publie un point de vue de Marc Le Fur, député des Côtes-d'Armor, dans lequel il développe l'idée que la mort du dernier poilu fait du 90^e anniversaire de l'Armistice le moment du « passage de la mémoire à l'histoire ». Il considère que la Grande Guerre a été très importante pour la Bretagne car elle a mis en évidence la bravoure exceptionnelle de soldats qui, en première ligne auprès des Marocains et des Sénégalais, apportèrent la preuve sanglante de l'attachement des Bretons à la République et à la Nation. « Les 250 000 morts pour la France » attestent cette singularité bretonne. Selon Marc Le Fur, ce sacrifice des Bretons ne fut pas reconnu avant de Gaulle qui prit conscience du courage particulier de ces hommes avec l'épisode des marins de l'île de Sein en juin 1940.

Cette mise en perspective sert au député à développer un plaidoyer pour la reconnaissance de l'identité culturelle et linguistique bretonne. Il convoque pour cela une figure bretonne de 1914-1918, celle de Jean-Pierre Calloc'h :

Dans les débats politiques à venir, ayons à l'esprit ces poilus qui prononçaient leurs derniers mots en retrouvant leur langue maternelle au moment même où ils donnaient leur vie pour la mère patrie. Souvenons-nous de l'un des plus grands d'entre eux : le poète Jean-Pierre Calloc'h, dit Bleimor, mort pour la France dans la boue au sud de Saint-Quentin, le 10 avril 1917, un mardi de Pâques, à 28 ans. Un an auparavant, il écrivait en breton :

« Je suis le grand veilleur debout sur la tranchée
Je sais ce que je suis et je sais ce que je fais :
L'âme de l'Occident, sa terre, ses filles et ses fleurs
C'est toute la beauté du monde que je garde cette nuit ».

Le député est-il passé, à l'occasion de ce 90^e anniversaire, de la mémoire à l'histoire comme il le suggère ? Son point de vue rassemble en fait tous les caractères d'une construction mémorielle, d'un usage du passé pour le présent qui s'éloigne de la finalité de l'histoire. Marc Le Fur reprend et utilise

la vulgate et le légendaire bretons sur la Grande Guerre : les 250 000 morts, le héros emblématique Jean-Pierre Calloc'h, ce séminariste groisillon qui avant la guerre affichait son hostilité à la République et à la France. Il vise par cet usage de 1914-1918 à justifier la revendication du développement de la langue et de la culture régionales. Il s'écarte de la démarche historique en privilégiant une approche affective et morale du passé pour convaincre. Il témoigne par son texte de la prégnance des représentations, des images de 1914-1918 et la Bretagne.

Pour tenter de comprendre cette emprise mémorielle sur l'histoire, il faut examiner tout d'abord la question récurrente du nombre des morts bretons, sensible dès la période de guerre. Le dossier des mémoriaux régionaux doit ensuite permettre d'évaluer une éventuelle singularité bretonne. Enfin l'observation de l'évolution des usages de la Grande Guerre de 1919 à 2009 peut permettre de mesurer l'influence des contextes sur une construction mémorielle devenue patrimoniale.

Un enjeu de mémoire essentiel : le nombre des soldats bretons morts en 1914-1918

Au centre de l'image d'une Bretagne victime, figure le sacrifice particulier des poilus. Cette construction commence dès la guerre.

La présence, massive ou minoritaire, de Bretons dans de nombreuses unités traduit l'ampleur du recrutement dans les cinq départements : ce sont 592 916 hommes qui ont été mobilisés, soit 7,38 % des appelés français ; 65,38 % des Bretons entre 18 et 48 ans ont été mobilisés contre 56,7 % pour l'ensemble de la France¹. Cette « sur-mobilisation » bretonne tient aux particularités de la guerre et de la région. Pour une armée dont l'infanterie constitue encore plus de la moitié des effectifs en 1918, la Bretagne principalement agricole constitue une réserve de « paysans soldats ». Le dynamisme et la structure démographiques de la région augmentent la part des classes d'âges mobilisables. Les grandes familles sont nombreuses. En Loire-Inférieure, 4 015 des 122 125 soldats sont issus de 587 familles ayant plus de six fils sous les drapeaux². Joseph Mariot, cultivateur à Chauvé, marié deux fois, père de 22 enfants, connaît la mobilisation de neuf fils, de trois gendres, de dix petits-enfants ; six d'entre eux sont tués. Le repli dans la région, dès 1914, de 49 régiments des II^e et VI^e régions militaires peut expliquer aussi un recours plus fréquent à des renforts et à des réserves locales pour combler les déficits dus aux combats. Enfin, région aussi maritime, la Bretagne contribue massivement à former les équipages de la flotte de guerre : plus de 50 000 appelés servent dans la marine, soit plus du tiers des mobilisés français.

1. Voir Michel PERCHET, *L'armée de terre dans l'Ouest, 1873-1978*, Service d'information et de relations presse des armées, 1978.

2. Archives départementales de Loire-Atlantique, 9 R 3.

La mobilisation apparaît comme un miroir grossissant des traits spécifiques de l'économie et de la société bretonnes en 1914. Majoritairement paysans, les fantassins participent à toutes les grandes batailles de la guerre. Largement intégrés à la «mêlée» française, ils suscitent pourtant des commentaires particuliers. La presse régionale, qu'elle soit «bleue» ou «blanche», exalte le courage, la bravoure, l'abnégation des poilus bretons³. *Le Finistère*, hebdomadaire radical de Quimper, évoque, le 12 décembre 1914, les fusiliers marins de Dixmude, «ces 7 000 héros qui ont combattu à un contre cinq». Son concurrent catholique, *Le Progrès*, glorifie dans sa livraison du 16 janvier 1916 «ces fils de Bretagne qui auront plus que jamais par leur vaillance incomparable, ajouté au patrimoine de gloire de la marine française». Selon le même hebdomadaire, le 4 mars 1916, «à Douaumont, c'est le sang de Bretagne qui a coulé le plus généreusement sur les pentes du terrible coteau». La guerre offre ainsi l'occasion d'une tentative de retournement des représentations. À l'image du chouan suspect de la guerre de 1870, la presse bretonne cherche à substituer celle du soldat exemplaire. Les stéréotypes péjoratifs sont remis en cause, comme le fait très régulièrement *L'Express de l'Ouest*, journal catholique régional, édité à Nantes. Le 26 juillet 1916, par exemple, il dresse un panégyrique des réservistes bretons :

Ils viennent de donner sur les bords de la Somme [...]. Ils se sont montrés alertes et légers comme des bleus de la classe 16. C'était merveille de les voir courir à l'assaut. Les années n'ont point pesé sur leurs épaules. Ils passaient pour mal dégourdis. On ne leur épargnait pas les quolibets et les railleries. Et les générations de soldats se repassaient, à l'usage des Bretons, un couplet méchant et venimeux, plus bête que méchant : À la nigouss ! gouss ! gouss ! [...]. Sous le feu, ils ont manifesté une élégance, une aisance de mouvements à rendre jaloux les habitués des salons parisiens. Soyons fiers de nos réservistes bretons.

Le soldat breton devient alors un modèle à suivre comme le suggère le même journal le 19 septembre 1916 :

Deux corps d'armée se sont révélés : le XX^e Lorraine et le XI^e Bretagne [...]. Cela s'explique par la vertu que l'on a appelée l'esprit de corps qui, une fois créé, ne demande qu'à suivre [...]. À l'origine, nos gars bretons ont déterminé la volonté de puissance dont le XI^e corps est animé. Ceux qui, d'autres provinces, sont venus se joindre à eux, ont participé à cette volonté, que les Bretons restants maintiennent comme le ferment soutient la pâte.

Cette propension de la presse bretonne à multiplier les récits héroïques de «ses» soldats, alors que la presse du sud de la France réagit, elle, à la rumeur qui accuse de lâcheté les soldats méridionaux⁴, inquiète Yves Le Febvre.

3. Didier GUYVARCH, «La presse bretonne, la guerre et l'identité», dans Rémy CAZALS *et al.*, *La Grande Guerre : pratiques et expériences*, Privat, 2005, p. 96-106.

4. Jean-Yves LE NAOUR, «La faute aux Midis : la légende de la lâcheté des Méridionaux au feu», *Annales du Midi*, Privat, n° 232, 2000, p. 499-515.

Le fondateur, alors socialiste, de *La Pensée bretonne*, note le 5 janvier 1915 dans son carnet de guerre « ce bruit singulier et troublant » selon lequel les régiments bretons seraient mis systématiquement en première ligne, compte tenu des qualités montrées au début de la guerre. Il craint que cette rumeur du sacrifice des soldats bretons fasse douter de l'égalité républicaine et alimente le régionalisme⁵. L'emploi « intensif » des régiments bretons ne se réduit pas à une rumeur. En juin 1917, le général Guillaumat s'étonne dans un rapport adressé au Grand quartier général (CQG) que « certaines [divisions d'infanterie] DI sont toujours en secteur et d'autres pas ». Il donne l'exemple de la 61^e DI composée de Bretons qui n'a pas eu de repos à l'arrière depuis le 27 septembre 1916⁶.

La presse nationale ne paraît pas refléter l'inquiétude d'Yves Le Febvre. La défense de l'Union sacrée et du patriotisme l'incite à présenter la singularité bretonne non comme le signe d'un archaïsme ou d'une éventuelle dissidence, comme au XIX^e siècle, mais au contraire comme un élément dynamique au service de la nation en guerre. Un article de *L'Illustration* du 3 juillet 1915 utilise un prétexte, la présence d'un biniou dans la « clique » d'un régiment, pour proposer une réflexion sur le retour de la référence régionale et ses effets potentiels sur le moral des troupes :

Tout récemment, la narration officielle de la prise du saillant de Quennevières notait que l'assaut avait été donné « par quelques bataillons, zouaves, tirailleurs, Bretons ». À maintes reprises, on a décerné ainsi une note d'honneur à des régiments provenant de telle ou telle province. Il est assez curieux de voir, de cette sorte, grâce au recrutement régional qui regroupe dans les mêmes corps des hommes originaires des mêmes terroirs, reparaître les noms des anciennes divisions territoriales de la France, divisions qui n'étaient effacées qu'administrativement, arbitrairement on peut le dire, et dont les noms persistaient, malgré tout, dans le langage courant. En faisant entendre chaque jour à ses Bretons les musiques qui leur sont chères, qui leur rappellent leur commune d'origine, le colonel qui eut cette intelligente initiative tend à renforcer en leurs cœurs cette idée qu'en se battant pour la grande France, c'est encore la quiétude et le bonheur de leur lointaine petite patrie qu'ils défendent ; il rattache plus intimement la fidèle et pensive Bretagne à la commune mère.

Perçus en partie durant la guerre, les enjeux de la question du nombre des victimes dominent la construction de la mémoire bretonne au sortir du conflit. En mars 1920, le député Louis Marin présente à la Chambre son troisième rapport sur les pertes françaises. Il établit le nombre des morts à 1 375 000 hommes, soit 17,4 % des mobilisés et 3,4 % de la population

5. Nadège LE CORVÉ, *Étude des carnets de guerre d'Yves Le Febvre : 1^{er} août 1914-8 janvier 1918. Les impressions d'un intellectuel au fond des campagnes bretonnes*, mémoire de maîtrise, université de Bretagne occidentale, 2004.

6. Cité par Guy PECRONCINI, *Les mutineries de 1917*, Presses universitaires de France, 1983, p. 219.

française de 1911. Toutes les communes de France ont été invitées, par une note du ministre de l'Intérieur du 1^{er} juillet 1919, à effectuer le dénombrement macabre, le préfet devant ensuite procéder au récolement départemental. Le 18 septembre 1919, le préfet des Côtes-du-Nord transmet ainsi un état, par profession, de 23 828 morts et disparus de son département⁷. Le préfet du Morbihan fait de même le 15 octobre et fixe à 21 581 le nombre de morts et disparus⁸. Les enquêtes de 1920-1922 aboutissent à un total de 30 166 morts pour le Finistère et de 25 900 pour l'Ille-et-Vilaine⁹. Pour les 219 communes de Loire-Inférieure, l'archiviste départemental, Émile Gabory, conclut en 1923 à 25 600 morts. Au début des années 1920, il est donc possible de connaître, avec une relative précision, le bilan humain de 1914-1918 pour l'ensemble des cinq départements bretons. Or cette volonté fait défaut. En 1920, le préfet des Côtes-du-Nord affirme ignorer le chiffre pour son département ; celui du Morbihan répond négativement à plusieurs demandes au cours des années 1920. Les bilans communaux pour le Finistère et l'Ille-et-Vilaine restent dans les archives jusqu'en 1934. Le silence serait-il la mesure de la gêne face à la surmortalité bretonne ? Avec près de 130 000 morts, la région a été plus touchée que le reste de la France : 3,9 % de la population de 1911 a succombé contre 3,4 % pour tout le territoire ; 21,9 % des appelés bretons ont perdu la vie contre 17 % pour tous les soldats français. La ruralité de la Bretagne a pesé lourd et les paysans ont payé le plus fort tribut : 70 % des victimes originaires des Côtes-du-Nord sont des agriculteurs, 64 % des Morbihannais. Certaines communes rurales ont perdu jusqu'à 6 % de leur population, alors que les zones côtières et les grandes villes ont été moins touchées.

L'absence de validation officielle du nombre de morts laisse la voie libre à l'inflation mémorielle. L'*Ouest-Éclair*, journal républicain quotidien, estime le 6 novembre 1922 que la guerre a coûté à la Bretagne 200 000 morts, 250 000 en 1925, puis 240 000 le 29 décembre 1935, dans un article relatant la pose, aux Invalides, d'une plaque qui fixe dans le marbre la hauteur du sacrifice des Bretons. L'ampleur des pertes est un enjeu politique. Les régionalistes de l'Union régionaliste bretonne s'en saisissent dès 1919 en publiant une lettre de leur président aux délégués de la Conférence de la Paix pour réclamer, au nom des morts et des principes wilsoniens, une reconnaissance des traditions et de la langue bretonnes. Ils récidivent, par exemple en 1926, en dénonçant la « proscription injuste, injustifiée et injustifiable dont depuis longtemps la langue bretonne est honteusement victime. Le sang de nos 250 000 morts, tombés pour le salut de la Patrie, le réclame hautement ». Les nationalistes de *Breiz Atao*, qui rejettent la Nation et la République françaises, font monter les enchères le 11 novembre 1924 pour dénoncer les régionalistes et l'État français : « Seuls nous nous élèverons de toute notre

7. AD des Côtes d'Armor, 3 R 64.

8. AD du Morbihan, R 1289.

9. AD du Finistère 2 R 5 et Michel PERCHET, *op. cit.*

indignation d'hommes et de Bretons contre l'utilisation de la mort de 300 000 de nos frères par une secte sans pudeur». Ce thème de «l'impôt du sang» est récurrent dans les 619 articles que *Breiz Atao* consacre à 1914-1918 dans l'entre-deux-guerres¹⁰.

La presse catholique officielle met aussi en avant l'importance des pertes humaines bretonnes. En janvier 1924, les cinq numéros bretons de la *Semaine religieuse* appellent les fidèles à souscrire pour l'édification d'un mémorial à Sainte-Anne d'Auray aux «200 000 Bretons tués»¹¹. En 1932, l'inauguration du mémorial «aux 250 000 soldats et marins morts pour la patrie» est annoncée¹². L'évêque de Saint-Brieuc, lors de la bénédiction, affirme qu'il n'est «aucune région dont les flancs aient été aussi cruellement ouverts que ceux de la Bretagne»¹³. Le long martyrologe des catholiques bretons, la vigueur de leur foi les auraient préparés à ce sacrifice.

Les républicains aussi revendiquent ce lourd bilan breton, signe d'un attachement à la France et à son régime. En 1933, l'*Ouest-Journal*, relatant l'inauguration du monument à la mémoire d'Aristide Briand à Trébeurden, rapporte le discours du ministre des Affaires étrangères, Paul Boncour, qui évoque «derrière cette simple pierre, les 240 000 morts, holocauste de la Bretagne une et indivisible»¹⁴.

Ce consensus autour d'un chiffre, fondé sur des mobiles différents, voire opposés, est difficilement remis en cause. Auguste Dupouy s'y essaie dans *La Dépêche de Brest* en février 1934¹⁵; il est suivi par *Le Nouvelliste du Morbihan*¹⁶, qui estime que 140 000 soldats bretons ont été tués. Bien qu'il ait écrit «qu'un holocauste de 140 000 à 150 000 hommes, ce n'est pas rien», Dupouy subit les foudres des militants bretons, en particulier à Paris en 1936. Seule la gauche socialiste paraît se tenir à l'écart de cette instrumentalisation du nombre des morts bretons. *Le Travailleur de l'Ouest*, l'hebdomadaire de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) pour la Loire-Inférieure, n'utilise jamais jusqu'en 1939 un argument régional dans sa profession de foi récurrente contre la guerre.

Durant la seconde guerre mondiale, les victimes de 1914-1918 restent un enjeu. En annonçant en septembre 1939 la suspension de la parution de l'hebdomadaire *La Bretagne à Paris*, Louis Beaufrère affirme que les «Bretons sauront faire leur devoir [...]». Il ne faut pas, en effet, que les 240 000 Bretons

10. Sébastien CARNEY, *Résurrection: la Grande Guerre de Breiz Atao, 1919-1939*, mémoire de DEA, UBO, 2002, p. 7.

11. *Semaine religieuse du diocèse de Nantes*, 12 janvier 1924.

12. *Semaine religieuse du diocèse de Nantes*, 2 avril 1932.

13. *Semaine religieuse du diocèse de Nantes*, 6 août 1932.

14. *L'Ouest-Journal*, 4 août 1933.

15. Auguste DUPOUY, «Le sacrifice breton: 240 000 ou 150 000 ?», *La Dépêche de Brest*, 22 février 1934.

16. «Fixation d'un point d'histoire. Ce n'est pas 240 000, c'est 140 000 Bretons qui sont morts pour la France», *Le Nouvelliste du Morbihan*, 18 août 1934.

qui sont tombés héroïquement durant la dernière guerre aient fait un vain sacrifice». Alors que certains utilisent l'expérience réelle ou magnifiée de 1914-1918 pour mobiliser le patriotisme en 1939, voire l'esprit de résistance plus tard, d'autres s'en servent dans des desseins bien différents. Pour les tenants du régime de Vichy, la fidélité à son chef, «le héros de Verdun», se mesure à l'aune du sacrifice consenti dans la Grande Guerre. La première rencontre officielle entre les cinq préfets de la province de Bretagne a lieu à la Toussaint 1941 au mémorial de Sainte-Anne d'Auray. Représentants de l'État et hiérarchie de l'Église catholique multiplient les occasions d'affirmer en ce lieu leur conception commune de l'histoire bretonne et française. Dans son discours prononcé pour le 75^e anniversaire du couronnement de Sainte-Anne d'Auray en octobre 1943, le préfet fait de ce site «en même temps une capitale spirituelle et une capitale du souvenir. Le mausolée élevé aux 240 000 Bretons morts pour la France témoigne de la fidélité et du sacrifice d'une race héroïque qui a écrit de son sang sa fière devise "Plutôt la mort que la souillure"¹⁷». Pour les nationalistes du Parti national breton (PNB), l'usage de 1914-1918 est tout autre. Le premier numéro de *L'Heure bretonne*, du 14 juillet 1940, fait des pertes bretonnes un argument pour l'indépendance et il est très régulièrement repris. Le 26 juillet 1941, jour du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, *L'Heure bretonne* titre : «Nos 250 000 morts nous ont acquis le droit à la liberté. Plus de sacrifices sanglants pour de vaines causes.»

Après la seconde guerre mondiale, le nombre de 240 000 morts, produit de l'inflation mémorielle des années 1920, continue de s'imposer. Son usage est attendu dans les publications des sympathisants et des militants de l'autonomisme et du séparatisme bretons. En 1965, Joseph Chardonnet estime même qu'il est le minimum le plus indulgent qu'il soit admis¹⁸. Dans ses mémoires, publiées en 1987, Yann Fouéré rappelle «l'idée saugrenue» d'Auguste Dupouy de remettre en cause le dogme de 240 000 morts¹⁹. Derrière les chiffres apparaît l'idée, celle d'un holocauste. Le terme est utilisé dès la guerre dans sa stricte acception religieuse. *L'Express de l'Ouest* du 1^{er} mai 1915 salue les marins du *Gambetta* qui «viennent d'apporter son holocauste de vies humaines à la Rédemption de la Patrie et à la liberté du monde». Après l'armistice de 1918, le mot paraît se laïciser dans l'emploi qu'en fait, par exemple, Paul Boncour à Trébeurden. Son utilisation par les contempteurs de la République «une et indivisible», après la seconde guerre mondiale et la mise au jour de l'intentionnalité des massacres de masse par les nazis, marque un glissement sémantique et un pas nouveau franchi dans l'accusation de l'État français. Joseph Chardonnet, analysant la «saignée» subie par la «race», estime qu'il ne faut pas exclure une volonté d'élimination de la part «d'un gouvernement toujours inquiet et soupçonneux à l'égard

17. *Ouest-Éclair*, 1^{er} octobre 1943.

18. Joseph CHARDONNET, *Histoire de Bretagne*, Nouvelles éditions latines, 1965, p. 200.

19. Yann FOUÉRÉ, *La patrie interdite : histoire d'un Breton*, France Empire, 1987, p. 112.

de la fidélité nationale des Bretons. S'il faut tuer du monde, autant que ce soit des citoyens de seconde zone». Olier Mordrel en 1975 intègre la Grande Guerre dans un processus de victimisation, selon lui source du sentiment national breton : «Saint-Aubin-du-Cormier, le camp de Conlie et l'holocauste de 1914-1918 ont fait la Bretagne²⁰.» Quatre ans plus tard paraît le tome V du monumental *Mémorial des Bretons*. Le chapitre consacré à 1914-1918 est intitulé «Holocauste pour 240 000 Bretons»²¹. Pourtant déjà en 1969, dans une *Histoire de la Bretagne* écrite par des universitaires, Gilbert Le Guen avait mis en doute le dogme avec prudence²².

Malgré l'usage qu'en font des militants décriés et très minoritaires, malgré les historiens, le dogme des 240 000 morts continue de s'imposer comme le montre le billet de Marc Le Fur en 2008.

Les mémoriaux bretons de 1914-1918

La compétition mémorielle à l'œuvre dans l'établissement du bilan humain de la guerre s'exprime aussi dans sa commémoration. En 1921, le conseil général des Côtes-du-Nord, à l'initiative d'un élu radical, se prononce en faveur d'un monument commun à toute la Bretagne, mais son vœu n'est pas suivi par les autres conseils généraux²³. La Loire-Inférieure refuse en invoquant des raisons pécuniaires²⁴. Le conseil général du Morbihan explique, dans sa réponse en septembre 1921 que «depuis le vœu des Côtes-du-Nord, la quasi-unanimité s'est faite en Bretagne sur l'emplacement de Sainte-Anne d'Auray». Cet avis est exactement contemporain de l'appel de l'archevêque de Rennes pour le choix de ce site²⁵. L'idée d'un monument laïc, commun à tous les Bretons, est abandonnée. En janvier 1924, une souscription est lancée dans les cinq diocèses pour l'édification du mémorial. Une première inauguration a lieu en 1932. Dans son édition du 30 juillet, le journal socialiste *Le Rappel du Morbihan*, dénonce la présence d'autorités de l'État car «la cérémonie de Sainte-Anne visait surtout à une manifestation de puissance du clergé breton et, à ce titre, il est inadmissible qu'un gouvernement issu d'une majorité de gauche ait pu lui apporter son concours».

Le clivage entre laïcs et cléricaux explique les atermoiements dans la construction d'un monument à Corentin Carré au Faouët. Le projet d'Yves Le Febvre et d'Émile Gilles est rejeté en 1921 par le préfet qui y voit «une manifestation en faveur de l'école laïque», et craint des troubles importants²⁶.

20. Olier MORDREL, *La voie bretonne*, Nature et Bretagne, 1975, p. 128.

21. Michel de MAUNY, Daniel LACHKAR, Serge DELAMARRE (dir.), *Le Mémorial des Bretons*, t. V : 1870-1940, Breiz éditions, 1979.

22. Jean DELUMEAU (dir.), *Histoire de la Bretagne*, Toulouse, Privat, «L'Univers de la France», 1969.

23. ADCA, 1 M 40.

24. ADLA, 175 T 1, 27 septembre 1921.

25. ADM, 1437.

26. *Ibid.*, lettre du préfet au ministre de l'Intérieur, 22 juin 1921.

Un nouveau comité est constitué et le monument finalement érigé et inauguré le 7 mai 1939, une messe faisant partie des cérémonies officielles...

Ce rapport de forces conduit à accroître à l'extérieur de la région l'image d'une Bretagne pieuse. Les monuments érigés en Belgique fournissent des exemples. À Bœsinghe, près d'Ypres, un calvaire du XV^e siècle venu de Louargat et un dolmen venu d'Hénanbihen forment, depuis 1929, le monument commémoratif aux territoriaux bretons victimes des gaz. En 1932, l'évêque du Finistère et le préfet autorisent le déplacement du calvaire de Tréhou à Maissin.

Les monuments aux morts communaux participent aussi à cette expression de la permanence des attitudes politiques et culturelles. En l'absence d'une synthèse régionale, l'utilisation des travaux de recherche faits au niveau départemental ou cantonal²⁷ permet, au-delà des choix méthodologiques différents des auteurs, de cerner les grands traits de ces édifices commémoratifs en Bretagne à partir d'un corpus de 743 monuments, soit plus de 60 % du total régional.

La précocité de la construction dans les petites communes est la marque d'un consensus local ; la majorité des monuments est inaugurée avant 1922, comme dans l'ensemble de la France. Le produit de cet accord est la prédominance de la stèle, de la pyramide ou de la colonne, qui représentent 49,6 % de l'ensemble, soit une proportion légèrement supérieure à celle de l'échantillon national étudié par Antoine Prost. Ce choix s'explique principalement par une dépense réduite. La singularité bretonne est ailleurs. Elle s'exprime dans l'affirmation, très majoritaire, du caractère religieux de ces monuments commémoratifs. L'édification dans le cimetière ou près de l'église marque la prévalence du choix d'un espace religieux : 79 % de tous les monuments de Loire-Atlantique, 76 % de ceux du Morbihan y sont bâtis, contre 46 % dans les Bouches-du-Rhône. Parmi les 743 monuments de 4 départements bretons, 375 sont construits dans le cimetière, soit la moitié d'entre eux ; dans le département des Bouches-du-Rhône, ils ne sont que 15 %. Ce pourcentage peut être encore plus élevé si on prend en compte des territoires plus restreints, et donc plus homogènes : 50 des 51 monuments aux morts du Bas-Léon sont dans les cimetières. Échapper alors à ce qui apparaît la règle

27. Myriam BARON, *La symbolique des espaces mortuaires : les monuments aux morts de la guerre 1914-1918 dans le département du Morbihan*, maîtrise de géographie, Paris VII, 1988 ; Yves PILVEN LE SEVELLEC, « Une étude des monuments aux morts de la Loire-Atlantique », *Visions contemporaines*, n° 4, mars 1990 ; Tristan PERREAU, *Les monuments aux morts de la guerre de 1914-1918 dans l'arrondissement de Châteaulin*, maîtrise d'histoire, UBO, 2000 ; Laurent LE GALL, *Les monuments aux morts de la guerre de 1914-1918 : étude sur trois cantons du sud-ouest Finistère*, maîtrise d'histoire, UBO, 1988 ; Olivier LE GALL, *Les monuments aux morts de la première guerre mondiale : étude sur les cantons de Daoulas, Brest, Landerneau et Guipavas*, mémoire de maîtrise, UBO, 2001 ; Marie MICHELET, *Les monuments aux morts de la première guerre mondiale dans six cantons du Bas-Léon*, maîtrise d'histoire, UBO, 2004 ; Yves HÉLIAS, *Les monuments aux morts : essai de sémiologie politique*, DEA d'études politiques, Rennes, 1977.

devient l'expression d'une conviction forte ; c'est le cas par exemple de la municipalité socialiste de Penmarc'h, ou de celle de Logonna-Daoulas, radicale-socialiste.

Le second signe est la présence très majoritaire d'une croix. Elle s'impose dans les cimetières, qui échappent aux dispositions en cette matière de la loi de 1905, mais elle existe souvent, malgré l'interdit, sur des monuments construits dans l'espace public : 11 monuments de l'arrondissement de Châteaulin sont dans ce cas.

Au total, la Bretagne des villages semble échapper au modèle français. Antoine Prost fait du monument « civique », laïc et républicain, construit sur la place de la mairie, le cas le plus fréquent. Il est très largement minoritaire en Bretagne. Le temps long, la permanence des attitudes face à la mort, paraît s'être imposé dans le choix d'une symbolique religieuse et funéraire qui transcende souvent au plan local les clivages politiques. L'analyse doit cependant être nuancée. La généralisation ne rend pas compte de toute la diversité des monuments aux morts de Bretagne et gomme les nuances. Par ailleurs, la prise en compte d'autres critères révèle des changements. Ainsi, l'observation des monuments à figuration humaine montre une sur-représentation masculine en Bretagne ; elle peut être mise en relation avec les volontés régionales cherchant à construire une mémoire héroïque de 1914-1918. Comme le mythe des 240 000 morts, elle lisserait les particularités d'une région qui affirmerait son alliance à la France dans le sang versé. Cette interprétation peut trouver des arguments dans l'attitude des autonomistes de *Breiz Atao* qui dénoncent des « monuments gallinacés » trop franco-philés à leurs yeux²⁸.

Enfin, les monuments des villes ne sont pas les monuments des champs. Si dans quelques petites communes, le clivage entre Bleus et Blancs aboutit à deux constructions²⁹, dans quelques grandes villes, comme Saint-Nazaire ou Lorient, la construction du mémorial cristallise des luttes politiques conformes à celles de l'ensemble français. Nantes constitue sans doute le cas le plus spectaculaire. Après neuf années d'affrontements violents autour de projets concurrents, le monument associant des tables mémoriales et une sculpture, est inauguré le 14 juillet 1927. Dans la nuit du 11 novembre, des membres des Jeunesses patriotes abattent la statue de la Délivrance, figuration d'une femme nue symbolisant, pour certains la victoire, pour d'autres la paix... La mémoire de la guerre est aussi une guerre des mémoires.

La question du nombre des victimes, la relative originalité des mémoriaux bretons sont la matière d'œuvre permanente de la mémoire bretonne

28. Didier GUYVARC'H, « La guerre de 1914-1918 et les représentations du féminin et du masculin en Bretagne », dans Luc CAPDEVILLA *et al.*, *Le genre face aux mutations : masculin et féminin du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, PUR, 2003, p. 291-305.

29. Patrick GOURLAY, « Les deux monuments aux morts de Ploujean », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 109, n° 1, 2002, p. 129-145.

de la Grande Guerre. Mais parce qu'elle dit le passé en fonction du présent, la mémoire collective s'adapte et reflète les contextes dans lesquels elle s'exprime.

La guerre de 1914-1918 de 1919 à 2009

La conjoncture mémorielle est sous l'influence imbriquée d'enjeux régionaux et nationaux, eux-mêmes sensibles au contexte international.

De l'armistice au début des années 1920, la mobilisation du souvenir de 1914-1918 cherche à accréditer l'idée d'Union sacrée et à tenter de prolonger « la communion nationale ». La victoire est tricolore et c'est dans ce cadre unifié que s'inscrit la Bretagne. Les héros bretons de la Grande Guerre appartiennent à toute la nation. Le quotidien *Ouest-Éclair* se fait le porteur drapeau de cette mémoire rassembleuse, par exemple le 10 juillet 1922 en rendant hommage au peintre Lemordant :

Il s'est fait l'apôtre du souvenir et de l'amour de la patrie, sur les chemins du monde. Il faut qu'il n'y ait, à Quimper pour ce grand jour de culte des héros, ni bleus, ni blancs, ni rouges mais que, par la grâce de l'union sacrée, on n'y voit resplendir que les couleurs de la France unanime, confiante dans sa force et ferme dans son droit. Ainsi la petite patrie proclamera, une fois de plus, sa fidélité à la grande patrie et toute la Bretagne saluera du même cœur ce Breton héroïque et têtu qui, si glorieusement, l'incarne.

Ce type de construction mémorielle, qui intègre les qualités réputées spécifiques de la petite patrie à la grande, suscite des initiatives de réhabilitation historique et politique. En 1919, le conseil général de la Loire-Inférieure décide du principe de la rédaction d'un livre d'or dont l'élaboration est confiée à l'archiviste départemental Émile Gabory. À l'issue d'un très gros travail d'enquête et de documentation³⁰, il publie en 1923 un livre préfacé par Foch, « œuvre à la fois historique et d'édification patriotique », dans laquelle il fait un panégyrique des soldats bretons et vendéens. Gabory présente 1914-1918 comme un grand rite de passage dans la communauté nationale rendu possible par les qualités propres de ces soldats :

Le Breton fait son devoir tout naturellement... Chez les habitants de l'Ouest, si traditionalistes, toute défection est comme contraire à la nature : *Potius mori quam foedari*, c'est la devise bretonne³¹.

L'historien des guerres de Vendée analyse le patriotisme des Vendéens et des Bretons comme un effet de leur foi, à l'image de leurs prédécesseurs :

30. ADLA, 9 R 1-17.

31. Émile GABORY, *Un département breton pendant la guerre. I. Les enfants du pays nantais et le X^e corps d'armée*, Nantes, Archives départementales/ Paris, Librairie Perrin, 1923, p. 42 et p. 129.

Les lettres sont pleines de descriptions enthousiastes ; on y dépeint les messes en plein air... messes un peu semblables à celles des premiers chrétiens, au sein des catacombes, ou à celles des Vendéens sous le dôme des forêts en 1793³².

La communion nationale permet une sorte de syncrétisme entre la mémoire républicaine bleue et l'héritage blanc.

Cette volonté de construire une mémoire tricolore, intégratrice, conduit au début des années 1920 à occulter certains aspects de la guerre. Les troubles de 1917 sont oubliés et les 225 soldats bretons mutins condamnés sont passés sous silence. La participation des Alliés à la victoire de 1918 est largement restreinte dans cette mémoire nationale. Les Américains qui, à partir de juin 1917, ont fait de Nantes-Saint-Nazaire et de Brest leurs ports de débarquement et leurs bases, ne suscitent plus l'enthousiasme manifesté lors de leur arrivée en Bretagne. Émile Gabory écrit en 1921, dans un ouvrage de commande de la municipalité nantaise, que « l'Amérique mit du temps avant d'intervenir, son geste ne fut pas absolument spontané, il ne rappelle en rien celui de La Fayette³³ ». À Saint-Nazaire, des festivités importantes accompagnent l'inauguration du monument commémoratif le 26 juin 1926 mais elles constituent un intermède éphémère dans un contentieux ou une incompréhension. Le 14 août 1926, *Le Courrier de Saint-Nazaire* publie, à la une, une lettre de Clemenceau au président Coolidge à propos des réparations dues par l'Allemagne dans laquelle il rappelle le sang versé par la France. À Nantes, le « Independence Day » et le « Memorial Day » sont commémorés au sortir de la guerre, marqués par un simple drapeau en 1922, oubliés par la mémoire officielle à partir de 1932. Cette grande discrétion à l'égard des « Sammies », présents en Bretagne de 1917 à 1919, est la résultante de facteurs différents. La victoire de 1918, commémorée officiellement le 14 juillet 1919, est voulue nationale, française. Les négociations de la conférence de la paix révèlent les conceptions et les intérêts divergents de la France et des États-Unis. Enfin, l'expérience vécue par la population bretonne l'a fait passer, à l'égard des Américains, de l'enthousiasme des débuts à la désillusion puis à une certaine hostilité après l'armistice³⁴.

Du milieu des années 1920 jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, la guerre de 1914-1918 est l'objet d'enjeux multiples, différents, parfois contradictoires, qui donnent naissance à des mémoires concurrentes, et parfois conflictuelles.

Dès le début des années 1920, la fin du consensus apparaît dans la presse. À l'occasion du 11 novembre 1923, *Ouest-Éclair* inaugure une nouvelle rubrique, « Le coin des Anciens combattants : revendications ». Les anciens

32. *Ibid.*, p. 46.

33. Émile GABORY, *Les réfugiés chez nous*, Paris, Berger-Levrault, 1921, p. 20.

34. Didier GUYVARCH, « Les Américains à Nantes », dans Alain CROIX, *Nantes dans l'histoire de la France*, Nantes, Ouest-Éditions, 1991, p. 171-182.

combattants, porteurs de mémoire, partagent une même expérience, mais n'en tirent pas la même analyse comme en témoigne leur adhésion à des associations rivales et pour certaines opposées dans leurs références idéologiques.

Les clivages politiques, en relative sourdine pendant la guerre, trouvent un nouveau terrain d'affrontement sur le sens à donner au premier conflit mondial. Ainsi, *Le Travailleur de l'Ouest*, le journal de la SFIO de la Loire-Inférieure, ne commémore jamais le 11 Novembre, mais rappelle tous les ans le 31 juillet 1914, le jour de l'assassinat de Jean Jaurès. Il fait écho aux manifestations pacifistes comme celle du 17 novembre 1923, où 200 délégués de la CGT déposent à Rennes une gerbe sur la tombe d'un soldat allemand et d'un soldat français. Les périodes de tensions politiques fortes sont propices à une exacerbation des mémoires. Au 6 février 1934, épreuve de force imposée à la République au nom d'une certaine idée de l'expérience combattante, *Le Travailleur de l'Ouest* réplique par une sorte de contre-mémoire en consacrant sa une « Aux quatre fusillés de Souain », ces caporaux qui avaient refusé en 1915 de faire sortir leurs hommes pour une attaque et qui furent réhabilités à titre posthume³⁵. Au temps du Front populaire, le journal socialiste actualise le 11 Novembre ; en 1935 le titre reprend le programme du rassemblement : « Nos droits ! La paix ! La Liberté ! Mots d'ordre du 11 Novembre » ; en 1937, c'est la situation internationale qui suscite l'usage du souvenir de la Grande Guerre : l'article « À nos martyrs : pacifisme et refus des dictatures au nom de 1914-1918 » rend hommage aux mutins de 1917.

L'usage de 1914-1918 est bien différent dans *Ouest-Éclair*. L'expérience de la Grande Guerre est rappelée pour promouvoir le patriotisme et l'union nationale. La une du 11 novembre 1923 commémore « La Victoire » et celle de 1935 déplore la désunion des Français.

À l'expression de ces clivages politiques communs, la Bretagne ajoute celle de *L'Emsav*, du mouvement breton. Pour les nationalistes de *Breiz Atao*, 1914-1918 est au cœur de l'argumentaire « séparatiste » comme l'illustre, par exemple, un article du bulletin n° 9 de septembre 1921 :

Certes il était naturel que les Bretons, comme tous les peuples civilisés, aillent au combat aux côtés de la France attaquée, mais il n'a été ni juste ni naturel que la France se serve d'eux comme elle s'est servie de ses Sénégalais. Ce faisant, elle a pris un droit qu'elle n'avait pas le droit de prendre, alors que le traité de 1532 a conservé toute sa valeur juridique et morale. Nous restons le peuple inférieur, qui n'est bon qu'à fournir du bétail humain aux chantiers et aux casernes de France, de l'argent par la mise en valeur de ses richesses, et des légumes à ses habitants qui ne nous en laissent que les épiluchures.

La Grande Guerre est aussi une référence pour la presse régionaliste qui se développe au début des années 1920. Le mensuel *La Bretagne touristique*,

35. *Le Travailleur de l'Ouest*, 7 avril 1934.

dont 170 numéros sont publiés d'avril 1922 à mars 1939, vise à promouvoir un patrimoine culturel breton dans le cadre d'un régionalisme modéré et conservateur. Dans le premier éditorial, Charles Le Goffic écrit que pour lui « il n'y a de Bretagne et d'idée bretonne que dans le cadre même de la nationalité française ». La revue consacre 73 articles à 1914-1918, dont 23 traitent des monuments aux morts. Présentés le plus souvent comme des expressions de la culture funéraire bretonne, la revue en fait des éléments du patrimoine. Les qualités manifestées par les Bretons durant le conflit sont mises en avant dans 19 articles généraux. Sur ces bases, *La Bretagne touristique* édifie un nouveau panthéon breton au fil de ses livraisons. Au sommet figure le peintre Lemordant auquel la revue consacre 9 articles ; il précède le poète Jean-Pierre Calloc'h (7 articles), le « chansonnier aux armées » Théodore Botrel (6 articles), l'écrivain Roger Vercel et le « Petit poilu » Corentin Carré (3 articles).

Cet usage promotionnel de 1914-1918 est aussi à l'œuvre dans *La Bretagne à Paris, en France et dans le Monde*, l'hebdomadaire fondé en 1923 par Louis Beaufrère pour la « diaspora » bretonne. De 1924 à 1939, 146 articles traitent de la première guerre mondiale dont 103 en première page. Leur répartition thématique rejoint celle de *La Bretagne touristique*. 65 articles présentent les monuments aux morts et les plaques commémoratives ; 18 traitent des événements militaires ; la récurrence des hommages dessine le même panthéon régional : Lemordant (11 articles), Corentin Carré (11 articles) et Jean-Pierre Calloc'h.

La Bretagne à Paris utilise de façon régulière 1914-1918 pour dénoncer les images dépréciatives ou les clichés négatifs de la Bretagne. En 1931, l'hebdomadaire mène campagne contre la présence du personnage de Bécassine à l'Exposition coloniale. Dans la livraison du 9 mai, Roger Vercel imagine un tour du monde de Bécassine à travers les différents pavillons et conçoit ce dialogue entre un guide et la petite « bonne-à-tout-faire » réputée nigaude : « Regarde La Belgique. Où se trouve cette colonie-là ? La petite Bretonne se détourna, regarda le beau pavillon belge et dit très bas : La Belgique, si, je la connais : mon père est mort à Dixmude. » En 1939, le tournage du film *Bécassine* par Pierre Carron près de Lannion suscite une série d'articles très hostiles qui utilisent largement la représentation du sacrifice héroïque des soldats bretons :

C'est dans la période actuelle où la France a besoin de concentrer toutes ses forces, toutes ses énergies pour ne faire qu'un bloc uni et fraternel afin de tenir tête aux menaces de conflagration générale, que des individus sans scrupule veulent contribuer à jeter le discrédit sur les femmes et les filles de ces soldats et marins bretons qui se sont si héroïquement sacrifiés dans la dernière guerre pour sauver l'intégrité du sol français et qui sont tous prêts, encore à l'heure actuelle, à apporter à la France, le concours de leur courage et de leur généreuse abnégation³⁶.

36. *La Bretagne à Paris*, 29 avril 1939.

La même année trois articles sont publiés sur Corentin Carré, l'enfant soldat mort pour la France dont « le vrai nom est Bretagne »³⁷.

Pendant la guerre de 1939-1945, les lectures et usages de 1914-1918 reflètent les choix des différents acteurs. Les pétainistes utilisent l'image du « héros de Verdun ». Le 5 mai 1941, le conseil municipal de Nantes rend ainsi hommage « au maréchal Pétain, glorieux défenseur de Verdun, vivant symbole de l'unité française ». Cette mémoire qui tente de rassembler autour du rappel du sacrifice commun est aussi celle des cinq évêques bretons qui se rendent le 26 juillet 1942 à Sainte-Anne d'Auray au mémorial dédié aux 240 000 soldats tués entre 1914 et 1918.

Les séparatistes du PNB, qui prolongent et accentuent les positions de *Breiz Atao*, voient la guerre en cours comme la réplique du sacrifice demandé aux Bretons en 1914. Un tract distribué dans la région nantaise, le 21 juin 1942, illustre cette position qui conduit à faire de la France l'ennemi : « Quel a été le seul cadeau de l'État français aux paysans bretons ? La guerre dont les paysans bretons font toujours les frais : 240 000 morts en 1914-1918, plus de 300 000 Bretons prisonniers en 1940³⁸. »

Pour les résistants, la première guerre mondiale est aussi un repère fort. La part des anciens combattants est importante parmi ceux qui refusent la défaite. Le premier fusillé nantais, Marin Poirier, exécuté le 30 août 1941, est un ancien de 1914 qui organise dès 1940 un réseau d'évasion des prisonniers de guerre français. La commémoration de 11 Novembre, interdite par les Allemands, est utilisée pour dénoncer l'Occupation. En 1940, des lycéens nantais manifestent devant les tables mémorielles ; à Brest, les plaques indicatrices sont recouvertes de peinture noire.

La fin de la seconde guerre mondiale inaugure une nouvelle période pour la mémoire de 1914-1918. Sa prégnance est moins forte comme le suggère la mesure de ses occurrences dans la presse. De 1946 à 1988, *La Bretagne à Paris* consacre 110 articles à la Grande Guerre, soit 2,6 articles par an alors que la moyenne est de 9,7 pour les années 1924-1939. Cet effacement relatif s'accompagne de sa subordination aux enjeux mémoriels issus de 1939-1945. À la Libération, le souci gaulliste d'occulter les divisions des Français pendant les années de chagrin et de pitié fait naître le mythe de la guerre de trente ans. Elle est évoquée dans l'éditorial de *Ouest France* des 4 et 5 août 1945 ; Jean Le Duigo avait ouvert la voie dans le même journal en demandant que les noms des Résistants soient gravés sur les monuments aux morts de 1914-1918³⁹. Le résistancialisme s'exprime aussi par la mise à l'écart dans la presse, jusqu'en 1948, du mot « armistice » qui évoque trop le souvenir du 22 juin 1940 ; il est remplacé par le mot « victoire ». Dans ces premières années de l'après-guerre, la spécificité mémorielle bretonne de 1914-1918

37. *Ibid.*, 6 mai 1939 (et aussi 22 avril et 13 mai 1939).

38. ADLA, 1693 W 104, « Paysan breton seras-tu serf ou citoyen ? »

39. *Ouest France*, 9 novembre 1944.

s'estompe alors qu'est dénoncée la compromission d'une partie du mouvement breton avec l'occupant⁴⁰.

Si elle n'est plus un objet d'affrontement direct, la première guerre mondiale garde une fonction référentielle très ouverte. Pendant la décolonisation, elle sert aussi bien à défendre le recours à la force militaire qu'à le condamner. Ainsi *Le Populaire de L'Ouest* approuve l'hommage rendu, le 11 novembre 1950, à 20 soldats tués en Indochine au nom « du même amour ardent pour la patrie » tandis que le quotidien régional communiste *Ouest-Matin* conteste l'exploitation du 11 Novembre pour « faire de la propagande à cette terrible tragédie ». Le rapprochement franco-allemand et la construction européenne orientent peu à peu vers une nouvelle lecture d'une guerre présentée comme une expérience commune aux Européens. Le quotidien *Ouest France*, fortement impliqué dans la promotion de l'idée européenne, ouvre sa livraison du 12 novembre 1974 sur une photographie des ambassadeurs allemands à l'Arc de triomphe accompagnée de la légende « Unis dans le souvenir ». Le 11 novembre 1984, l'éditorial a pour titre : « 11 Novembre : la grande espérance ».

L'utilisation « bretonne » de 1914-1918 retrouve, mais avec moins d'intensité, quelques objectifs de l'entre-deux-guerres. Le rappel du légendaire nombre de 240 000 morts sert surtout, au-delà du cercle très étroit des auteurs nationalistes, à affirmer l'attachement de la Bretagne à la France. À partir de 1948, une cérémonie est organisée en novembre à l'Arc de triomphe pour honorer les Bretons morts au cours des deux guerres. *La Bretagne à Paris*, qui rend compte de cette commémoration, insiste sur sa signification qui est, pour cette publication régionaliste, d'affirmer la volonté d'intégration de la Bretagne mais aussi de faire reconnaître son passé :

C'était encore une fois toute la Bretagne : celle de Nominoë et de la bonne duchesse Anne, celle des maquisards et des martyrs de la Révolution ; celle des Bleus enrôlés sous le fanion du général Hoche et des volontaires de l'armée de la Loire ; celle de tous les fronts de la guerre de [19]14 et, enfin, celle de la Résistance, la vraie, celle du 18 juin 1940 que les gars de l'île de Sein exprimèrent si magnifiquement par leur exode⁴¹.

Comme avant 1940, l'hebdomadaire mobilise 1914-1918 quand il estime la Bretagne décriée. En 1960, Charles Le Goffic répond ainsi à Jean Cau, auteur d'une série d'articles jugés péjoratifs dans *L'Express* : « M. Jean Cau n'a sans doute jamais entendu parler de nos maquis et de la bataille de Saint-Marcel ? Rien sans doute des 200 000 Bretons qui ont donné leur peau pour la patrie en 1914. »

40. *La Bretagne à Paris*, qui reparait le 1^{er} novembre 1946, consacre ce premier numéro à un historique du mouvement breton et à un procès de l'attitude de nationalistes entre 1940 et 1945.

41. *La Bretagne à Paris*, 20 novembre 1953.

La mutation de l'image de la Bretagne au début des années 1970 tarit peu à peu cette fonction argumentative « défensive » de 1914-1918. De nouveaux enjeux apparaissent. Le changement de représentation fait passer les marques d'une forte identité régionale du statut de signe d'archaïsme à celui de facteur attractif. Dans ce cadre, 1914-1918, lu comme le témoignage de la ténacité bretonne au service de l'ensemble national français, peut être un argument au service de la promotion régionale⁴². Un temps nouveau semble ainsi advenir, celui de l'accès de la Grande Guerre au rang de patrimoine ; les souvenirs apaisés, les monuments, les images confrontés à l'histoire appartiennent à tous et sont disponibles pour fournir ancrages et repères au présent.

Depuis 1918, la Grande Guerre a été d'une grande plasticité mémorielle. Elle a servi, tour à tour, à galvaniser le sentiment national, à intégrer les périphéries dans la nation, à justifier le pacifisme, à légitimer Vichy et la Résistance, à intégrer dans le grand récit national des guerres contestées. Elle sert à promouvoir la construction européenne, l'esprit de défense et le droit à la désobéissance des soldats citoyens⁴³. La prise en compte de l'échelle régionale, la Bretagne, révèle une palette encore plus étendue de ses usages : politiques du blanc au bleu, religieux, polémiques, identitaires, culturels, patrimoniaux... cette multiplicité d'emplois et la force des enjeux rendent difficile l'émergence de son histoire donc de sa compréhension. Comme le suggère Marc Le Fur en 2008, il faut désormais passer de la mémoire à l'histoire. Mais ne faut-il pas au préalable se mettre d'accord sur le sens de ces deux mots trop souvent, et parfois dangereusement, confondus⁴⁴ ?

Didier GUYVARC'H

42. Didier GUYVARC'H, « Les us, les abus et les silences de l'histoire dans une assemblée départementale. Le cas de la Loire-Atlantique depuis 1968 », dans Maryline CRIVELLO et al., *Concurrences des passés. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Presses universitaires de Perpignan (PUP), 2006, p. 92-102.

43. *Ouest France*, 8 novembre 2008, la demande de réhabilitation des « fusillés pour l'exemple ».

44. Une partie de cet article reprend ma contribution à l'ouvrage dirigé par Dominique LE PAGE, *11 questions d'histoire qui ont fait la Bretagne*, publié chez Skol Vreizh en 2009.

